

----- Message transféré -----

De : **Stephane Vigneault** <stephane.vigneault@greenparty.ca>

Date : 23 septembre 2015 21:59

Objet : Fwd: Mme May: questions du RQIC concernant les accords de libre-échange

À : serinet.py@gmail.com

Cc : Julian Morelli <julian.morelli@greenparty.ca>

M. Serinet,

Votre questionnaire a bien été transmis aujourd'hui à notre équipe qui s'occupe de tous les questionnaires reçus durant la campagne.

Si cela peut vous être utile, je tiens à vous souligner dès maintenant (compléter le questionnaire prendra quelques jours) cet extrait de notre plateforme:

DÉFENDRE LA SOUVERAINETÉ DU CANADA

Entre toutes les choses dommageables infligées au Canada au cours des neuf dernières années, la ratification secrète du Traité Canada-Chine sur les investissements par le seul Cabinet, sans aucune audience parlementaire ou publique, pose la plus grave menace à long terme à notre souveraineté. Le Traité, nommé Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, ou APIE, est déséquilibré, car il profite à la République populaire de Chine, sans apporter aucun avantage au Canada. En fait, il nous lie jusqu'en 2045, en donnant aux entreprises d'État chinoises (EEC) de la République populaire de Chine (RPC) des droits supérieurs à ceux des entreprises canadiennes. Les EEC de Pékin ont maintenant le droit de porter leur revendication en arbitrage contre le Canada devant des tribunaux secrets. Ce ne sont pas des procès, mais des arbitrages privés dans lesquels les arbitres font des gains personnels et financiers grâce à un système qui n'a pas l'équité et la prévisibilité de nos tribunaux nationaux. Grâce à Stephen Harper, notre souveraineté a été passablement érodée.

Dans la prochaine législature, les députés verts mettront de la pression pour faire adopter des lois qui exigent que toute plainte de Pékin en vertu de ce traité, même une plainte diplomatique préventive, soit rendue publique. Nous devons veiller à ce que tous les autres chefs de parti comprennent que les Canadiens veulent se battre pour nos lois et résister aux plaintes des EEC de la République populaire de Chine. Si Pékin se plaint d'un règlement municipal ou d'une proposition de modification législative, par exemple réparer les torts causés à la Loi sur les pêcheries, aux évaluations environnementales ou à la Loi sur la protection des eaux navigables, nous ne céderons pas. Nous défendrons avec la dernière des énergies les politiques et les décisions du Canada et s'il le faut, nous enverrons un chèque pour dommages et intérêts en vertu de l'APIE plutôt que d'annuler nos projets de loi ou d'abroger nos lois existantes.

Nous nous opposerons vigoureusement au Partenariat transpacifique (PT) et à l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne. Les Verts collaboreront aussi avec les députés verts des gouvernements du monde entier pour réclamer un examen global à grande échelle des tous les accords États/ investisseurs avec l'objectif de les revoir et de les améliorer pour rééquilibrer les droits démocratiques et réduire le contrôle des multinationales

Stéphane VIGNEAULT

Deputy Director of Communications | Directeur adjoint aux communications

cell: **819.968.3524**

Green Party of Canada | Parti vert du Canada